

Le 30 octobre 2014

308 P NP MEM174

Les enjeux de la filière uranifère au Québec

6211-08-012

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)
Commission d'enquête sur la filière uranifère québécoise
Attn. : Rita Leblanc
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6
Courriel : uranium@bape.gouv.qc.ca

Objet : Appui à la filière uranifère québécoise

Madame et messieurs les commissaires,

J'estime que le Québec doit développer sa filière uranifère puisqu'elle peut être profitable pour la province, mais également pour la planète. D'un point de vue économique, le développement des ressources naturelles a toujours été bénéfique pour les régions et même les communautés autochtones. En développant une nouvelle filière, nous créerons de nouveaux emplois et développerons une nouvelle expertise.

Le Québec a une longue expérience dans le domaine minier et le Canada a une solide expérience dans le domaine uranifère puisqu'il est le deuxième plus important producteur d'uranium au monde. Pourquoi n'en profiterait-on pas pour développer cette filière de façon convenable, en respectant la réglementation développée pour répondre aux enjeux? Avec l'expertise que nous détenons, le Québec est probablement l'une des meilleures places dans le monde pour exploiter l'uranium en respectant l'environnement et en protégeant la santé des individus.

Avec ses nombreuses années d'expérience dans l'industrie uranifère, le Canada s'est doté de règles strictes et s'est donné les moyens pour les faire respecter. Les mines d'uranium en Saskatchewan rapportent une grande richesse à la province et elles sont même appuyées par la population. Le Québec devrait prendre exemple sur l'expérience de la Saskatchewan et se servir des bonnes pratiques qui y ont été développées.

Bien que nous n'ayons plus recours à l'énergie nucléaire au Québec, plusieurs autres pays y ont recours et d'autres auraient tout avantage à y recourir pour éviter l'utilisation massive de carburants fossiles. Nous pouvons contribuer davantage à l'effort planétaire de réduction des émissions de gaz à effet de serre en développant la filière uranifère dans l'intérêt de tous.

Si d'autres métaux peuvent être exploités dans le respect de l'environnement et en toute sécurité pour la population et pour les travailleurs de l'industrie, il n'y a pas de raison que l'uranium fasse exception. Comme tous les métaux, l'uranium a ses spécificités et l'industrie uranifère canadienne a depuis plusieurs années démontré qu'elle peut les gérer. Il est essentiel que ces audiences servent à départager les faits des fausses croyances et des faits dépassés qui sont véhiculés *ad nauseam* au sujet de l'uranium. Nous avons l'opportunité de développer de façon responsable la filière uranifère en misant sur une réglementation et une industrie qui a fait ses preuves au Canada. Le Québec doit aller de l'avant avec la filière uranifère.

Je ne désire pas présenter mes opinions devant le BAPE.

Alexandre Geoffrion, citoyen
523, St-Jean
Gatineau, Québec, J8P 5Y6
alexgeoffrion@gmail.com